

BURKINA FASO



PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES 2010-2012 DE MISE EN ŒUVRE DU CSLP.

**COMMISSION SECTORIELLE ET THEMATIQUE
Eau, ASSAINISSEMENT
ET CADRE DE VIE**

**RAPPORT ANNUEL
(AU 31 DECEMBRE 2010)
VERSION DEFINITIVE**

DU 11 MARS 2011

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
LISTE DES TABLEAUX	2
SIGLE ET ABREVIATION.....	3
INTRODUCTION	4
A. ETAT D'EXECUTION DES MESURES ET ACTIONS PRIORITAIRES 2010	5
A.I Rappel des mesures et actions du PAP/CSLP et de la matrice unifiée pour l'année 2010	5
A.II Etat d'exécution des mesures et actions du PAP/CSLP et de la matrice unifiée au 31 décembre 2010	6
A.II.1 Approvisionnement en Eau Potable.....	6
A.II.2 Gestion des déchets liquides	12
A.II.3 Gestion des déchets solides	16
A.II.4 Gestion des déchets gazeux.....	17
A.II.5 Gestion des eaux pluviales.....	18
A.II.6 Amélioration du cadre de vie.....	19
A.II.7 Etat d'exécution financière et allocation budgétaire	21
A.II.7.a Eau potable et assainissement des eaux usées et excréta en milieu rural.....	21
A.II.7.b Assainissement et amélioration du cadre de vie	23
B. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA REVUE ANNUELLE D'AVRIL 2010 ET DE LA REVUE A MI-PARCOURS D'OCTOBRE 2010 DU CSLP	23
C. DIFFICULTES RENCONTREES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS	24
C.I Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions	24
C.I.1Eau potable et Assainissement des Eau Usées et Excrétas	24
C.I.2Environnement et Cadre de Vie.....	25
C.II Difficultés rencontrées dans le processus de suivi-évaluation des actions	25
CONCLUSION	26
D. ANNEXES	27
Annexe 1 : définitions des principaux indicateurs (<i>extrait de la matrice sectorielle de performance 2010</i>).....	28
Annexe 2 : Résultats des indicateurs au 31 décembre 2010	29
Annexe 3 : Définitions et état de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2010.....	30
Annexe 4 : Récapitulatif de la mise en œuvre des mesures prioritaires de la revue conjointe 2010 du PN-AEPA et du PAGIRE	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu rural.....	6
Tableau 2 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (2006 à 2010).....	7
Tableau 3 : Situation de la formation des agents par thème.....	8
Tableau 4 : Réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu urbain au 31 Décembre 2010.....	11
Tableau 5 : Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu rural au 31/12/2010.....	13
Tableau 6 : Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain au 31 décembre 2010.....	15
Tableau 7 : Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA).....	22
Tableau 8 : Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)	22
Tableau 9 : Répartition des financements acquis selon les sources (en millions de FCFA)....	22

SIGLE ET ABREVIATION

ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
AEPA	Approvisionnement en eau Potable et Assainissement
AE	Audit Environnemental
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AEUE	Assainissement Eaux Usées et Excréta
APD	Avant Projet Détaillé
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BD INO	Base de Données de l'inventaire des ouvrages d'AEPA
BM	Banque Mondiale
BUNED	Bureau National des Evaluations Environnementales et de Gestion Déchets spéciaux
CGAB	Cadre Global d'organisation des Appuis Budgétaires
CLE	Comité Local de l'Eau
CNS	Conseil National de la Statistique
CRP-PN-AEPA	Comité Régional de Pilotage du Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
EIE	Etude d'Impact sur l'Environnement
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
INO	Inventaire National des Ouvrages hydrauliques
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
JMP	Joint Monitoring Programme
MOZ	Maitrise d'Ouvrage de Ziga
NIE	Notice d'Impact sur l'Environnement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSA	Opérationnalisation de la Stratégie d'Assainissement
PADER-GK	Projet d'Appui au Développement Rural Décentralisé dans les provinces de la Gnagna et du Kouritenga
PAEPA	Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des ressources en Eau
PAR	Programme d'Application de la Réforme
PCD –AEPA	Plan Communal de Développement de l'Approvisionnement en Eau Potable et de l'Assainissement
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEM	Point d'Eau Moderne
PNGT II	Programme National de Gestion des Terroirs phase 2
PSA	Plan Stratégique d'Assainissement
PSEU	Projet Sectoriel Eau en milieu Urbain
SEDIF	Syndicat des Eaux d'Iles de France
SP/CNS	Secrétariat Permanent du Conseil National de la Statistique
SRFP	Stratégie de Renforcement des Finances Publiques
TCM	Toilette à Chasse Manuelle

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation du CSLP, des commissions sectorielles thématiques ont été mises en place en vue d'alimenter les travaux des différentes revues du CSLP à travers leurs rapports qui font le bilan de la mise en œuvre des mesures et actions inscrites dans le Programme d'actions prioritaires (PAP) du CSLP. Au nombre de ces CST figure celle de l'eau, de l'assainissement et du cadre de vie pour une meilleure visibilité du secteur à travers son rapport spécifique.

La commission sectorielle thématique Eau, Assainissement et Cadre de Vie (CST/EA-CV) assure le suivi des politiques relatives à l'eau, l'assainissement et le cadre de vie. Elle est particulièrement chargée de :

- suivre la mise en œuvre du programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement (PN-AEPA) à l'horizon 2015 ;
- suivre la mise en œuvre de la politique et la stratégie nationale en matière d'assainissement (PSNA) à l'horizon 2015 et ses plans sectoriels (déchets solides, déchets liquides, déchets gazeux et eaux pluviales) ;
- suivre la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'environnement (volet cadre de vie) ;
- apprécier la prise en compte de la dimension environnementale dans la mise en œuvre des politiques et programmes en matière d'eau, d'assainissement et de cadre de vie ;
- suivre la mise en œuvre du cadre national réglementaire de radioprotection et sûreté nucléaire ;
- suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éco citoyenneté ;
- suivre la mise en œuvre du plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- veiller à l'application de la réforme du système de gestion des infrastructures d'AEP en milieu rural et semi-urbain ;
- suivre la mise en œuvre du plan de développement de l'ONEA 2005-2015 ;
- veiller au respect de l'équité à travers la résolution de la question du genre (notamment la gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement) et de la répartition spatiale des investissements ;
- établir les rapports périodiques de mise en œuvre de la composante eau, assainissement et cadre de vie du CSLP.

Le présent rapport dresse le bilan annuel au 31 décembre 2010 des activités menées dans le secteur de l'Eau, de l'Assainissement et du Cadre de Vie dans le cadre du PAP-CSLP 2010.

A. ETAT D'EXECUTION DES MESURES ET ACTIONS PRIORITAIRES 2010

A.I Rappel des mesures et actions du PAP/CSLP et de la matrice unifiée pour l'année 2010

Dans le secteur « eau, assainissement et cadre de vie », le Plan d'Action Prioritaire de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (PAP-CSLP) porte globalement sur l'amélioration du cadre de vie, l'accès à l'eau potable, l'accès à l'assainissement adéquat dans toutes ses quatre (4) dimensions (déchets liquides, déchets solides, déchets gazeux et eaux pluviales) définies dans la PSNA et la promotion des aménagements paysagers.

De façon spécifique, les mesures et actions prioritaires retenues dans le PAP-CSLP2010 consistent principalement en :

- la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de maintenance des points d'eau et la signature de contrats entre 25 communes rurales et des opérateurs pour gérer les systèmes d'eau ;
- l'élaboration et la validation du BPO eau potable et assainissement 2010-2012, 2011-2013 en milieu rural par le MAHRH, le MEF et les partenaires ;
- la mise en œuvre du plan de développement des ressources humaines de la DGRE et des DRAHRH ;
- l'adoption des textes relatifs au transfert de la maîtrise d'ouvrage en AEPA aux communes ;
- la mise à jour de la base de données INO et le renforcement du système de suivi évaluation du PN-AEPA rural ;
- l'amélioration de la couverture en assainissement (eaux usées et excréta) de l'ONEA pour 14 villes et la finalisation des plans stratégiques dans 28 villes ;
- l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans les centres ONEA et dans les 3 centres sous affermage.
- l'élaboration du plan d'action en matière d'aménagement paysager ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions sectoriels de la politique et stratégie nationales d'assainissement (déchets liquides, solides, gazeux et eaux pluviales)
- la poursuite de la campagne nationale sur l'écocitoyenneté
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de renforcement des capacités en radioprotection.

S'agissant de la matrice unifiée 2010 du CSLP et du CGAB-CSLP, il y est prévu de mettre en œuvre deux mesures à savoir : (i) l'établissement de la situation de référence de l'assainissement familial et (ii) la validation du Budget Programme par Objectif (BPO) 2010-2012 du secteur de l'AEPA rural et prendre en compte son financement dans les priorités du MAHRH.

En ce qui concerne les indicateurs et leurs objectifs, il est prévu d'atteindre :

- un taux d'accès à l'eau potable de 56,5% en milieu rural et 76% en milieu urbain
- un taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain de 22%.

A.II Etat d'exécution des mesures et actions du PAP/CSLP et de la matrice unifiée au 31 décembre 2010

A.II.1 Approvisionnement en Eau Potable

A.II.1.a Eau potable en milieu rural

✚ Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à la « Validation du Budget Programme par Objectif 2010- 2012 du secteur de l'AEPA rural et la prise en compte de son financement dans les priorités du MAHRH ».

Le BPO 2010-2012 du sous secteur eau potable et assainissement en milieu rural a été élaboré et adopté par le Comité National de Pilotage du PN-AEPA en sa 11^{ème} session le 16/02/2010 à Ouagadougou (le compte rendu du 11^{ème} CNP adopté au 12^{ème} CNP sert de preuve).

Cet outil de planification et de budgétisation a étayé l'expression des besoins du secteur de l'AEPA lors des arbitrages budgétaires en 2010. A cet effet, l'allocation des ressources au niveau du MAHRH n'a pas tenu compte des priorités exprimées par le secteur de l'AEPA pour l'année 2010. Cependant, pour l'élaboration de la loi de finance 2011, les priorités exprimées dans le BPO ont servi d'arbitrage dans la répartition des crédits d'investissement dans le secteur de l'AEPA.

Le BPO 2011-2013 a été validé en interne le 18 février 2011 et sera soumis au 13^{ème} CNP pour adoption.

✚ Situation sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural

En termes de réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu rural, il était prévu dans le PAP 2010 de réaliser 1764 forages, 57 puits modernes, 89 AEPS et réhabiliter 800 forages, 221 puits modernes et 26 AEPS.

Ces programmations ont été actualisées pour tenir compte de celle (annuelle) de 2010 du PN-AEPA. La mise à jour de la Base de Données de l'Inventaire National des Ouvrages a permis de faire le point sur les réalisations des ouvrages d'AEP en milieu rural pour l'année 2010.

Tableau 1 : Réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu rural

Ouvrage d'AEP		Programmation 2010	Réalisation au 31 décembre 2010	Taux d'exécution (%)
FORAGES	Forages neufs	2204	1234	56
	Forages réhabilités	1725	1301	75,4
PUITS MODERNES	Puits modernes neufs	99	190	191,9
	Puits réhabilités	74	48	65
AEPS/PEA	AEPS neufs	61	41	67,2
	AEPS réhabilités	21	14	66,7

Source : Rapport 13^{ème} CNP/PN-AEPA, 2011

A l'issue des Comités Régionaux de Pilotage (CRP) annuel 2010 du PN-AEPA, on a noté une progression dans la réalisation des forages et des puits modernes par rapport à l'année passée.

En effet, **1234** forages neufs et **190** puits modernes ont été réalisés en 2010 contre **1041** forages et **129** puits modernes en 2009. Au niveau des AEPS, la réalisation 2010 est faible que l'année passée. 52 AEPS ont été réalisées en 2009 contre 41 en 2010.

Ces réalisations ont permis de faire passer le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 54,9% en 2009 à 56,63% en 2010. La cible de 56,5% fixée dans la matrice unifiée est donc atteinte.

Tableau 2 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (2006 à 2010)

REGIONS	Taux 2006	Taux 2007	Taux 2008	Taux 2009	Taux 2010
BOUCLE DU MOUHOUN	42,10	45,01	47,84	49,29	50,49
CASCADES	45,43	45,83	46,91	49,11	48,43
CENTRE	54,05	55,27	55,17	55,89	58,25
CENTRE-EST	57,93	59,31	61,11	63,43	66,28
CENTRE-NORD	62,39	62,91	63,41	64,08	62,80
CENTRE-OUEST	54,43	54,72	54,86	55,01	56,90
CENTRE-SUD	67,86	68,59	70,75	70,91	71,40
EST	45,84	46,26	47,09	48,10	48,76
HAUTS-BASSINS	38,02	40,63	40,70	41,40	41,74
NORD	53,11	55,89	59,36	61,06	65,46
PLATEAU-CENTRAL	66,49	68,15	70,62	69,91	71,45
SAHEL	35,17	35,12	33,91	35,27	42,15
SUD-OUEST	63,95	65,29	65,24	63,55	62,66
NATIONAL	51,50	52,82	53,99	54,88	56,63

Source : Rapport 13^{ème} CNP/PN-AEPA, 2011

Cinq(5) régions sont en dessous de la moyenne nationale (56,63%) en 2010. Il s'agit de la région du Sahel, du Hauts-Bassins, de l'Est, des Cascades, et de la Boucle du Mouhoun. Beaucoup reste à faire pour que l'objectif 2015 soit atteint dans ces régions.

Une difficulté majeure est relevée dans la région du Sud-ouest où le taux d'accès a régressé de 0,89 point de pourcentage. Cela pourrait s'expliquer par le défaut de réalisation d'ouvrages d'AEP depuis la fin du projet VREO (seulement 42 points d'eau modernes ont été réalisés en 2010 dans cette région).

Si les tendances actuelles de progression du taux d'accès à l'eau potable se maintiennent, seules les régions du Plateau-central, du Nord et dans une moindre mesure celles du Centre-Sud et du Centre-Est pourront atteindre les OMD en 2015 (taux d'accès à l'eau potable de 76%).

Situation des volets transversaux

Activités menées dans le cadre de renforcement des capacités

Dans le domaine du renforcement des capacités de régulation, de suivi, d'accompagnement et d'appui aux acteurs de l'eau et de l'assainissement des services centraux et déconcentrés de l'Etat du secteur, 221 agents venant de la DGRE, de la DGAEUE et des DRAHRH ont été formés au cours de l'année dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement des

ressources humaines. Ce personnel était composé de gestionnaires, de comptables et de techniciens. Le tableau ci-dessous donne la synthèse de ces formations :

Tableau 3 : Situation de la formation des agents par thème

Thème de formation	Période	Nombre de Participants
Technique d'élaboration des dossiers d'appel à concurrence	1 ^{er} groupe : 28-30/12/2009 2 ^{ème} groupe : 06-08/01/2010	38
Technique de résolution des conflits, organisation du travail et gestion du temps	1 ^{er} groupe : 11-13/01/2010 2 ^{ème} groupe : 18-20/01/2010	34
Organisation et gestion de la documentation administrative par l'informatique	18-22/01/2010	4
Gestion informatisée des stocks	25-27/01/2010	3
Comptabilité approfondie des projets et programmes	25-29/01/2010	14
Système et outils d'évaluation des compétences	G1 :03-05/02/10 G2 :22-24/02/10 G3 : 17-19/03/10 G4 : 22-24/03/10	68
Changement organisationnel	Octobre 2010	2
Règlementation générale des marchés publics	29/11/2010 – 03/12/2010	58
TOTAL		221

Source : DGRE, 2011

Pour faciliter la mise en œuvre des activités, la DGRE, la DGAEUE, SP/PAGIRE et les DRAHRH ont bénéficié d'un renforcement des capacités en matériels roulants, en équipements informatiques et de GPS (302) pour les communes dans le cadre de l'INO (sur financement du PAEPA/BAD4R et du PFC2009).

Pour améliorer le système de suivi-évaluation, un dispositif unifié BPO/SSE/INO de collecte, de traitement et de diffusion des données, est mis en place conformément aux recommandations de la revue conjointe PN-AEPA/PAGIRE 2010.

Activités menées dans le cadre de la décentralisation/déconcentration

Les activités suivantes ont été menées. Il s'agit :

- du Transfert de ressources financières de l'Etat à 201 communes pour la réhabilitation de forages au titre du budget de l'Etat 2010,(arrêté conjoint N°2010/MEF/MATD/MAHRH, portant répartition de la somme de huit cent quatre millions (804 000 000) de francs CFA représentant les ressources financières à transférer en 2010 à deux cent une (201) communes rurales au titre des réhabilitations de forages.)
- de l'amélioration du processus d'exécution de la dépense publique en tenant compte du contexte de la décentralisation intégrale. Le Ministère de l'Economie et des Finances a approuvé le principe de la délégation des crédits d'investissement en septembre 2009 et sur cette base six (6) DRAHRH ont été dotées dans la Loi de Finances 2010 de crédits d'investissement qu'elles ont choisi d'exécuter en maîtrise d'ouvrage déléguée (AGETEER et FEER) pour accélérer l'exécution de la dépense.

- de l'assistance aux communes à exercer la maîtrise d'ouvrage en AEPA. Cette mission d'assistance a entamé sa deuxième phase et prendra fin en fin novembre 2010.
- de l'élaboration des plans communaux de développement spécifique à l'AEPA au niveau des communes suit son cours. 157 communes disposent d'un PCD-AEPA à la date du 31 décembre 2010 (voir tableau ci dessous).
- de l'élaboration et la diffusion du guide du maire en AEPA.
- de la gestion par délégation des AEPS, 196 AEPA sont gérés par délégation sur un total de 591 que compte le pays soit une proportion de 33,16%.
- de l'élaboration de 42 Plans Communaux de Développement du volet Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA) en 2010.

Sur les 351 PCD-AEPA prévus, 273 ont obtenu un financement, dont 157 validés et 116 en cours d'élaboration. En prenant en compte le statut particulier des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui ont respectivement quatre et trois arrondissements, le nombre total de PCD-AEPA à réaliser est de 356, d'où la nécessité de mobiliser les ressources financières pour la réalisation des 83 PCD-AEPA restants.

Contribution de la société civile et du secteur privé dans ce sous secteur

Les activités menées sont les suivantes :

- la mise en place d'un bureau de l'Association Nationale des Professionnels du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (ANP-SEPAB) pour coordonner et professionnaliser l'ensemble des interventions en matière d'investissement en eau et assainissement. L'Association a été reconnue par récépissé N°2010-342/MATD/SG/DGLPAP/DOASC du 22/06/2010 ;
- le processus d'élaboration des textes d'application de la Contribution Financière l'Eau (CFE) est en cours, les documents d'opérationnalisation de la police de l'eau ont été validés ;
- la mise en place des Associations des usagers de l'eau (AUE) et la formation/reconnaissance des opérateurs de maintenance des PMH se poursuivent sur le terrain à travers l'action des différents projets et programmes (PAR, PRS II, PAEPA/BAD, PHV/Est, PROGEA, etc.).

Activités menées dans l'approche genre :

En général, toutes les activités de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures d'AEP et de campagnes d'IEC contribuent à améliorer les conditions de vie de la femme qui est la première responsable sensible aux pénuries d'eau potable dans les campagnes et aux risques liés à la consommation des eaux polluées.

De façon spécifique, pour rendre opérationnelle la prise en compte du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, une trentaine d'agents féminins a été recrutée en 2005/2006 pour le cycle Ingénieur de Génie Rural de l'Ecole Nationale d'Ingénierie (ENI) de Bamako et de l'International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE /ex EIER-ETSHER). Ces agents ont été déployés à la DGRE, à la DGAEUE, au SP/PAGIRE et au niveau des DRAHRH en début 2010.

Mécanismes de coordination :

On observe une mise en œuvre progressive de tous les aspects relatifs au cadre institutionnel, au cycle des activités, au suivi-évaluation, et au dispositif administratif, financier et comptable à la fin de la 1^{ère} phase du PN-AEPA.

Au plan institutionnel plusieurs structures de concertation, de suivi, de supervision et de décision associant l'ensemble des parties prenantes au PN-AEPA sont fonctionnelles et tiennent régulièrement leurs sessions de suivi et de pilotage (3 revues conjointes, 12 sessions CNP et 8 sessions de CRP ont été tenues).

Dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), on peut noter que les instances suivantes fonctionnent :

- Le Conseil National de l'Eau (CNEau) :
 - Il a tenu sa 21^{ème} session les 14 et 15 janvier 2010 à Koudougou et s'est penché sur la charte de l'eau du bassin du Niger, la convention des nations unies sur les cours d'eau internationaux, les zones humides protégées, l'appui budgétaire au PN-AEPA, l'opérationnalisation de la stratégie sous sectorielle d'assainissement des eaux usées et excréta.
 - Il a également tenu à Bobo-Dioulasso, les 29 et 30 septembre 2010 sa 22^{ème} session. A cette occasion, les dossiers suivants ont été examinés : les périmètres de protection des sources de la Guinguette et des forages de l'ONEA à Nasso, l'état des lieux des ressources en eau du bassin du Nakanbé, le projet de délimitation des espaces de compétence des structures de gestion des ressources en eau, l'évaluation environnementale comme outil de développement durable, l'exploitation minière artisanale et la pollution des eaux.

- Le Comité Technique de l'Eau :
 - Il a statué lors de sa 13^{ème} session le 15 septembre 2010 sur le projet de délimitation des espaces de compétence des structures de gestion des ressources en eau et l'état des lieux des ressources en eau du bassin du Nakanbé,
 - Il a également statué lors de sa 14^{ème} session le 19 novembre 2010 sur le processus d'opérationnalisation de la police de l'eau et l'élaboration du protocole de l'environnement du bassin du Niger.
 - les instances de l'Agence de l'eau du Nakanbé (Comité de bassin, Conseil d'administration) ont été installées au cours de l'année 2010. Le comité de bassin a tenu sa première session les 26 et 27 février 2010 à Ziniaré et sa deuxième les 25 et 26 juin à Ziniaré.

Efficacité de l'aide

Le Mémoire d'Entente signé en 2007 entre le Gouvernement et les PTF vient d'être complété par un nouveau document « Cadre partenarial » qui a été finalisé au cours du 1^{er} semestre 2010. L'objectif général du CaPa « Eau/Assainissement » est de définir un cadre de concertation et de dialogue entre le Gouvernement et les PTF pour améliorer le pilotage et la gestion du sous secteur. Il prend en compte les évolutions récentes liées au financement du sous secteur « eau et assainissement » par un appui budgétaire sectoriel, et les préoccupations d'harmonisation et de coordination des appuis.

L'appui budgétaire sectoriel (Suède, Danemark, Union Européenne,) d'un montant global de 77 milliards de FCFA à partir de 2010, permettra de booster les investissements en AEPA. Pour cette année, la tranche fixe de l'ABS s'élève à 5,7 milliards de francs CFA.

Le protocole de financement commun Asdi/Danida/GTZ pour la période 2009-2010 a été clôturé définitivement le 31 mars 2010 et a fait l'objet d'un audit. Pour la 2^{ème} phase 2010-2012 du PN-AEPA, un nouveau protocole de financement commun alimenté par

l'AFD/Danemark/GIZ d'un montant total de 1 793 397 577 FCFA a été mis en place à partir du 1^{er} avril 2010. Comme le précédent PFC, il reste ouvert à d'autres PTF.

Le secteur bénéficie de l'appui d'autres partenaires tels que la BAD (avec le projet PAEPA/BAD dont le démarrage des activités a commencé en 2010) ; l'UNICEF ; la Banque Mondiale ; la JICA ; la KFW ; UN-Habitat...

A.II.1.b Eau potable en milieu urbain

Situation sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est passé de 72% en 2009 à 75% en 2010. La cible de 76% fixée dans la matrice unifiée n'est pas atteinte.

En 2010 il était prévu : de réaliser 13 forages, et d'en raccorder 14, de construire 7 châteaux d'eau, de réaliser 15 400 branchements, de construire 221 bornes fontaines, et de poser 413 km de conduites. Ces actions devaient permettre de faire passer le taux d'accès de 72% en 2009 à 76% en 2010 (source PAP/CSLP 2010).

Ces programmations ont été réajustées pour tenir compte des objectifs contenus dans les prévisions 2010 du PN-AEPA et des budgets annuels adoptés par le conseil d'administration.

Tableau 4 : Réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu urbain au 31 Décembre 2010

Libellés	Unité	Prévu 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation (%)
Branchement particulier	u	29 133	18 314	63
Bornes Fontaines (construites/reconstruites)	u	192	156	81
Augmentation de la capacité de stockage	m3	6 150	4 150	67
Augmentation de la capacité de production	m3/j	2 380	1 688	71
Augmentation de la longueur du réseau	km	193,8	370,8	191

Source : Rapport 13^{ème} CNP/PN-AEPA, 2011

Les taux sont globalement satisfaisants mais les objectifs ne sont pas atteints pour les raisons suivantes :

- ✓ La capacité de stockage n'a pas atteint le taux escompté à cause du retard accusé par l'entreprise en charge des travaux de construction du château d'eau de Ouahigouya. L'achèvement est prévu pour fin mars 2011.
- ✓ l'augmentation de la capacité de production d'eau potable est faible compte du retard de l'entreprise chargée de réaliser les forages. Les raccordements ne pouvaient donc pas se faire et ils sont programmés pour 2011.
- ✓ Le nombre de bornes fontaines réalisées n'a pas entièrement réalisé en raison du manque de consensus dans la recherche de sites en collaboration avec la commune de Ouagadougou pour l'implantation des ouvrages prévus.

- ✓ le nombre de branchements prévus n'est pas réalisé parce que le lancement des branchements sociaux n'a été effectif qu'en octobre 2010 à cause du retard enregistré dans la passation des marchés du PSEU (financement banque mondiale), ce qui n'a pas permis d'obtenir les résultats escomptés.

Toutes ces difficultés expliquent la non-atteinte de la cible 2010 du taux d'accès à l'eau potable.

Situation des volets transversaux

Activités menées dans le cadre de la décentralisation/déconcentration

- Des ateliers ont été organisés pour la relecture des contrats d'affermage au niveau communal et de l'ONEA afin d'améliorer et de mieux spécifier leur contenus et ainsi procéder au renouvellement des contrats d'affermage expirés.
- Un partenariat a été créé entre l'ONEA et la commune de Dori dans le cadre du renforcement du système d'AEP de la commune de Dori.

Contribution de la société civile et du secteur privé dans ce sous secteur

- Le SEDIF (Syndicat des Eaux d'îles de France) et REIMS métropole ont financé le Programme d'Amélioration du Service d'Eau Potable et l'ONG Eau Vive est chargé du suivi des extensions de réseau réalisées par l'ONEA dans des centres affermés. L'ONEA intervient dans les centres affermés comme prestataire dans la réalisation d'infrastructures d'AEP en collaboration avec l'ONG Eau vive. Par ailleurs les bornes fontaines construites dans ce cadre sont réalisées par une entreprise privée.
- L'ONEA a recruté des délégataires de service public pour la gestion du réseau d'eau potable et des bornes fontaines dans certains quartiers périphériques de Ouagadougou.

Activités menées dans l'approche genre

- L'aspect genre est considéré dans le choix des sites pour l'implantation des bornes fontaines et aussi au niveau du recrutement des gérants des bornes fontaines dans les centres. De même dans le dossier d'appel d'offres pour le choix des délégataires un des critères de sélection était le nombre de femme devant participer aux prestations.

A.II.2 Gestion des déchets liquides

A.II.2.a Assainissement des Eaux Usées et Excrétas en milieu rural

Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à l'établissement de la situation de référence de l'assainissement familial

Lors de la revue sectorielle et de la revue CSLP 2010, le Gouvernement s'est engagé à réaliser la situation de référence en assainissement familial au Burkina Faso d'ici décembre 2010. Il s'agit d'établir de manière rigoureuse et méthodique une situation de référence pour le calcul du taux d'accès à l'assainissement en milieu rural et en milieu urbain. Ce travail est un enjeu

pour le pilotage de la politique sectorielle Eau-Assainissement et la mesure de la progression vers l'OMD.

Initialement, la méthodologie retenue consistait à analyser et à utiliser les données existantes collectées par l'INSD dans le cadre d'opérations statistiques relativement récentes (RGPH 2006 et EICVM 2009-2010). En septembre 2010, le groupe de travail (DGAEUE, INSD, DGRE et ONEA) a procédé à l'analyse des données. Le résultat a montré que les données disponibles ne permettaient pas de réaliser la situation de référence de manière satisfaisante pour le secteur pour plusieurs raisons¹.

Les résultats et conclusions ont été rassemblés dans le « Rapport sur les données statistiques de l'assainissement issues du RGPH 2006 et de l'EICVM 2009 » présenté aux partenaires en octobre 2010. Sur la base de ces résultats et des discussions qui ont suivi, il est apparu nécessaire de collecter de nouvelles données pour réaliser la situation de référence de l'assainissement familial.

Aussi il a été convenu de procéder à une enquête nationale auprès des ménages pour obtenir des informations fiables répondant aux besoins du secteur. Cette enquête permettra d'obtenir des résultats désagrégés au niveau provincial (urbain et rural).

Les travaux pour la préparation de la méthodologie et de l'organisation de l'enquête se sont déroulés au cours du dernier trimestre 2010. En décembre une enquête pilote a permis de tester les outils de l'enquête et la méthodologie a été présentée à la Commission spécialisée pour les statistiques du secteur rural et de l'environnement du Conseil National de la Statistique. Cette dernière a octroyé une autorisation préalable pour la réalisation de l'enquête. Dès janvier 2011, la campagne d'information et de sensibilisation de la population a été lancée et les formations du personnel étaient en préparation. Le démarrage de la collecte est prévu pour février. Les résultats sont attendus pour le premier semestre 2011.

Situation sur l'amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu rural

Tableau 5 : Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu rural au 31/12/2010

Ouvrages d'AEUE		Nouvelles réalisations		
		Programmation 2010	Réalisation au 31 décembre 2010	Taux d'exécution (%)
Latrines dans les Ecoles	Globale	1390	448	32,2
	Réservées aux filles	414	162	39,1
Latrines dans les CSPS		176	89	50,6
Latrines dans les lieux publics		518	225	43,4
Latrines familiales		15718	11923	75,85
Puisards domestiques		2890	369	12,76

Source : Rapport 13^{ème} CNP/PN-AEPA, 2011

¹ Principalement pour les raisons suivantes : renseignement de l'utilisation des latrines, pas sur le nombre de latrines dont les ménages sont équipés qui permet le calculer le taux d'accès ; toutes les technologies ne sont pas prises en compte (RGPH) ou sont mal renseignées (EICVM), les données ne peuvent être désagrégées selon le milieu (rural/urbain) et la zone d'habitation (loti / non loti) ; pas de données disponibles sur l'assainissement au niveau régional, communal, village (la taille de l'échantillon ne le permet pas).

Des difficultés résident dans le renseignement des fiches de collecte par les acteurs (Projet/Programmes ; ONG et Associations). 11 923 latrines réalisées ce qui est en deçà de la de la programmation.

Les financements acquis après le lancement de la campagne nationale de plaidoyer et mobilisation pour l'accès à un assainissement adéquat et les autres programmes et projets dans le domaine de l'assainissement permettront d'atteindre le niveau d'avancement significatif.

Les prévisions de réalisations de latrines dans les écoles ont été exécuté à un taux de 32,2 % soit 448 latrines réalisées sur 1390 prévues. Sur ce total, 201 latrines sont réservées aux filles pour une prévision de 414 soit un taux de réalisation de 48,6 % des latrines réservées aux filles.

En termes de réhabilitation de latrines, 10 latrines ont été réhabilitées dans les écoles, une(1) dans les CSPS et 30 au sein des familles.

 Situation des volets transversaux

Activités menées dans le cadre de renforcement des capacités

Du 05 avril au 06 mai 2010 se sont tenus des ateliers régionaux d'information et de sensibilisation dans les treize régions sur les documents d'opérationnalisation de la stratégie nationale d'assainissement.

Campagne nationale de plaidoyer et de mobilisation pour l'accès à un assainissement adéquat (2010-2015)

Le rythme actuel de réalisation des travaux ne permet pas d'atteindre les OMD en matière d'assainissement. Afin de booster l'assainissement, placé sous le Très haut patronage de son excellence Monsieur le Président du Faso, la campagne nationale de plaidoyer et de mobilisation pour l'accès à un assainissement adéquat a été lancée le 29 juin 2010 à Boussé. Ce lancement a rassemblé les PTF, les membres du gouvernement, la société civile et le secteur privé. A cette occasion, chaque acteur a pris des engagements pour appuyer les actions en faveur de l'assainissement parmi lesquels on a l'augmentation de l'enveloppe financière en faveur de l'assainissement avec l'appui des PTFs.

Au cours de l'année 2010, les activités suivantes ont été menées :

- l'atelier national de planification des activités de la campagne du 29 septembre au 1^{er} octobre 2010 à Koudougou.
- la campagne WASH United : cette activité s'est déroulée dans 13 écoles primaires et 5 centres de formation de football dans 9 régions du pays.
- la commémoration anticipée des journées mondiales des toilettes et de lavage des mains au savon le 06 juillet 2010 à Zorgho.

A.II.2.b Assainissement des Eaux Usées et Excrétas en milieu urbain

 Situation sur l'amélioration de l'accès à l'assainissement en milieu urbain

En 2010 il était prévu d'élaborer 28 plans stratégiques d'assainissement, de construire 9525 ouvrages d'assainissement autonomes pour les ménages, 290 ouvrages d'assainissement scolaires et de réaliser 646 raccordements au réseau d'assainissement collectif. L'objectif

recherché est de porter le taux d'accès de 19% en 2009 à 28% en 2010. Le mode de calcul du taux d'accès a été modifié lors de la dernière relecture du contrat plan et l'objectif 2010 est ramené à 22%.

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 19% en 2009 à 21,49% en 2010. La cible de 22% de la matrice unifiée elle n'est donc pas atteinte.

Tableau 6 : Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain au 31 décembre 2010

Libellés	unité	Prévision actualisée 2010	Réalisation 2010	Taux de réalisation 2010 (%)
Nombre de plans stratégiques d'assainissement (PSA)	nombre	28	0	0
Nombre d'ouvrages d'assainissement des ménages exécutés	nombre	9 525	3 458	36
Nombre d'ouvrages s'assainissement scolaires et publics exécutés	nombre	290	176	61
Nombre de raccordés au réseau collectifs	nombre	646	415	64
Poses de réseaux	km	29	21	72

Source : Rapport 13^{me} CNP/PN-AEPA, 2011

Le taux de réalisation est assez faible à cause de l'interruption pendant (4 mois) des activités d'intermédiation sociale. Ladite interruption est liée à un retard dans la passation des marchés des quatre (04) prestataires (sur financement ONEA et IDA mais aussi à la temporisation de l'achèvement des ouvrages par les ménages dans l'attente du complément de subvention en portes et tôles.

Situation des volets transversaux

Activités menées dans le cadre de la Décentralisation/déconcentration

L'élaboration des 28 PSA a connu des difficultés en termes de passation de marché en 2010. Ces difficultés ont été résorbées au quatrième trimestre : les marchés sont en cours de signature.

L'ONEA participe à la sensibilisation des communes concernées pour leur permettre d'exercer la maîtrise d'ouvrage.

A.II.2.c Assainissement eaux usées industrielles et huiles usées

Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à l'élaboration du plan d'actions de gestion des déchets liquides

Par manque de financements le plan d'actions de gestion des déchets liquides n'a pas été élaboré. Néanmoins, des plaidoyers ont été faits à l'endroit des bailleurs et partenaires pour l'élaboration dudit plan. Aussi des réflexions sont en cours quant à la possibilité d'intégrer cette activité dans les plans d'actions annuels de la DGACV (Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie).

Etat d'exécution des activités au 31 décembre 2010

➤ **Suivi de la qualité des eaux**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PADER-GK (Projet d'Appui au Développement Rural Décentralisé dans les provinces de la Gnagnan et du Kouritenga), un suivi de la qualité des eaux a été initié et huit sites ont été identifiés à cet effet. Ce sont : Dabesma, Bilanga, bilanga-Yanga, Zimkoromé, Tanga, Bascouré, Goughin et Liguidimaleguem, mais aucune analyse n'a pu être effectuée. Du 30 au 04 Septembre 2010 des prélèvements ont été faits sur l'ensemble des huit (08) sites (soit un prélèvement par site) suivi d'analyses. Un rapport général a été produit et transmis à la DGCN(Direction Générale de la Conservation de la Nature) le point focal du projet.

En somme, le laboratoire national d'analyses des eaux a réalisé en matière de prestation de service l'analyses de 272 échantillons dont 163 pour les eaux de consommations(zones minières, puits, forages), 24 pour les eaux des surfaces(barrages et cours d'eaux) , 2 pour les eaux de piscines et 84 pour les eaux usées domestiques et industrielles..

➤ **Eaux usées industrielles**

En matière de gestion des eaux usées industrielles, il convient de noter qu'à Ouagadougou, en 2010, il y a eu un seul raccordé au réseau d'égouts de l'ONEA. La longueur du réseau d'égout secondaire réalisé est de 5,939Km sur une prévision de 12Km. A cela s'ajoute les prélèvements et analyses réguliers des rejets des industries raccordées ainsi que les eaux de la station d'épuration de l'ONEA. Les résultats de ces analyses sont conformes aux normes de rejets.

Pour le raccordement de TAN ALIZ, une visite des installations de prétraitement s'est déroulée en Avril suite à l'obtention de la subvention FODEPI.

A.II.3 Gestion des déchets solides

Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à l'adoption du plan d'actions de gestion des déchets solides.

Le document de Stratégie et de plan d'actions de gestion des déchets solides est en cours d'élaboration. En Décembre 2010, une commission a été mise en place pour sa finalisation

Etat d'exécution des activités au 31 décembre 2010

➤ **Gestion des déchets plastiques**

En juillet 2010, un draft de la stratégie nationale opérationnelle de gestion des déchets plastiques assorti d'un plan d'action a été élaborée et devra faire l'objet d'un atelier de validation puis introduit dans le circuit pour son adoption en conseil des ministres.

➤ **Gestion des Polluants Organiques Persistants**

Pour l'élimination des Polluants Organiques Persistants (POPs) au Burkina Faso, un Plan national de mise en œuvre de la gestion des Pops a été élaboré et a donné lieu à trois sous plans sur les pesticides périmés, les Polychlorobiphényles (PCB) et les sources de dioxines et furannes. Un projet sous-régional de gestion des PCB a été élaboré et a obtenu un

financement. L'atelier de lancement dudit projet a eu lieu du 1^{er} au 4 février 2011 à Dakar au Sénégal. Quant au projet « renforcement des capacités dans le cadre juridique pour la gestion des produits chimiques », il est en cours de négociation.

➤ **Gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Bâle, un partenariat d'action sur les équipements informatiques entre le MEDD, le Secrétariat de la convention de Bâle et le PNUD a été mis en place depuis Octobre 2010. A cet effet, un diagnostic national de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques est en cours au Burkina Faso depuis le lancement des activités du projet le 26 novembre 2010. Ce diagnostic qui ne concerne que les ordinateurs vise à :

- diagnostiquer et décrire le système de gestion des Déchets d'Equipements Electriques et Electronique (DEEE) dans les secteurs formels et informels ;
- quantifier les flux de matières ;
- évaluer l'impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement ;
- évaluer les besoins pour la mise en œuvre d'une gestion respectueuse de l'environnement des DEEE ;
- faire des recommandations pour la mise en place d'une stratégie nationale de gestion des DEEE au Burkina Faso ;

L'organisation de cette étude a nécessité la formation de l'équipe de gestion du projet y compris des experts nationaux sur la problématique de gestion des DEEE et à leur méthodologie de diagnostic du 22 au 23 novembre 2010 à Ouagadougou. Cet atelier de formation a été suivi du lancement du projet PACE_ Burkina Faso (Partnership for Action on Computing Equipment), le 26 novembre 2010 qui a regroupé les catégories d'acteurs du secteur formel et informel œuvrant dans le domaine des DEEE notamment les Ordinateurs.

Situation des volets transversaux

Activités menées dans le cadre du renforcement des capacités

Un stage intensif de recyclage de 26 techniciens supérieurs d'origines diverses sur la thématique : Production minière et gestion de l'environnement, s'est tenu du 20 septembre au 02 octobre 2010 à Kaya.

Activités menées dans l'approche genre

Le document de stratégie et plan d'actions nationales en vue de renforcer les capacités de tous les acteurs public ou privés, surtout les femmes, chargés de la transformation des sachets a été élaboré et validé en atelier en mars 2010. La validation a eu lieu en présence de différents acteurs dont les membres de la commission interministérielle qui avait été mise en place et chargée de la supervision, de l'orientation, de l'analyse et de la validation du travail réalisé par le consultant.

A.II.4 Gestion des déchets gazeux

Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à l'élaboration des plans d'actions de gestion des déchets gazeux

Manque de financements pour l'élaboration du plan d'action spécifique de gestion des déchets gazeux.

Etat d'exécution des activités au 31 décembre 2010

En l'absence de plan d'action global, des activités ont été menées dans les domaines suivants.

➤ **Etude sur la qualité de l'air :**

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'étude sur la qualité de l'air certaines conditionnalités de la Banque Mondiale ont été levées pour permettre la mise en œuvre du projet de transfert modal en 2011.

➤ **Journée à faible émission de carbone :**

Cette année, la commémoration de la troisième édition de la journée à faible émission de carbone s'est tenue le 23 juin 2010 à Ouagadougou et dans certaines régions du Burkina Faso sous le signe de la sensibilisation et de la mobilisation. L'objectif est d'attirer l'attention des populations sur l'importance des risques des émissions de Gaz à Effet de Serre sur l'environnement et la santé des populations.

Cette Journée à Faible Emission de Carbone (JFEC) en plus du contexte des changements climatiques s'inscrit dans le cadre de la commémoration des Journées dédiées à l'Environnement.

Cette journée a été marquée par un cyclocross qui a mobilisé plus de 1500 participants sur le Boulevard Mouammar Kadhafi – Echangeur de Ouaga 2000 et des mesures de niveau de pollution de véhicules sur trois carrefours de la ville de Ouagadougou. Les paramètres mesurés sont entre autres le CO, le CO2, le NO, le NOX et le SO2. Les résultats des mesures indiquent que sur un total de 194 véhicules contrôlés plus de 60 % ont dépassé les normes admises au Burkina Faso.

A.II.5 Gestion des eaux pluviales

Situation de la mise en œuvre de la mesure relative à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions de gestion des eaux pluviales

Mesure non réalisée. Aucun plan d'action n'a été élaboré.

Etat d'exécution des activités au 31 décembre 2010

Les activités suivantes ont été menées en 2010 par la Direction Générale de l'Urbanisme et des Travaux Fonciers (DGUTF) en matière d'assainissement des eaux pluviales :

- ouverture de 130 km de voie dans les quartiers périphériques nouvellement lotis de Ouagadougou.
- rechargement de 28 km de voie dans les quartiers périphériques nouvellement lotis de Ouagadougou. Cela améliore l'assainissement eau pluviale en ce sens qu'il facilite le ruissèlement des eaux de pluie de part et d'autre de la voie vers les caniveaux.
- ouverture de 65 km de voie dans les quartiers périphériques nouvellement lotis de Bobo-Dioulasso. L'étude pour la réalisation des caniveaux est en cours.
- rechargement 05 km de voie dans les quartiers périphériques nouvellement lotis de Bobo-Dioulasso facilitant ainsi le l'écoulement des eaux de pluie.
- réparation du canal de Mooro Naba, et de celui Wemtenga en phase de finition
- réparation du canal de Zogona et du canal central en cours.
- réalisation des travaux d'urgences d'ouvrages de drainage sur le site de la trame d'accueil de Yagma en cours

- mise en place de la cellule technique de mise en œuvre du décret n° 2009-793 /PRES/PM/MHU/MATD/MEF/MID/MAHRH/MECV portant règlementation des servitudes des canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles dans la ville de Ouagadougou à travers la délimitation desdites zones et le recensement des populations concernées.

A.II.6 Amélioration du cadre de vie

A.II.6.a Aménagement paysagers

✚ Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à l'élaboration du plan d'action en matière d'aménagement paysager

Le plan d'action 2010-2014 des aménagements paysagers au Burkina Faso a été élaboré et validé le 14 janvier 2010 et introduit en conseil de ministres sans suite. Le document a été introduit au cabinet du ministre à qui revient la responsabilité de poursuivre le dossier.

Il vise essentiellement à :

- mettre l'accent sur l'information, l'éducation et la communication en faveur des populations ;
- valoriser les espaces verts, incluant les parcs urbains, ceintures vertes, les squares, les bosquets, les carrefours et ronds points ;
- promouvoir les plantations d'alignement sur les axes routiers dans les agglomérations et inter agglomérations ;
- promouvoir l'horticulture ornementale ;
- renforcer les capacités des acteurs ;
- mettre en place des dispositions législatives et réglementaires et ;
- conduire des travaux de recherche d'accompagnement.

Le budget du plan d'action a été évalué à cinq milliards deux cent soixante quatre millions deux cent douze mille (5 264 212 000) francs CFA.

Au titre de l'année 2010, il faut noter

- la réalisation de 5,25 km de plantations d'alignement dans la ville de Ouagadougou, les aménagements paysagers effectués dans le cadre du cinquantenaires à Bobo-Dioulasso

A.II.6.b Education environnementale

✚ Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à la poursuite de la campagne nationale sur l'écocitoyenneté

Concernant cette mesure, des sessions de sensibilisation et des conférences régionales sur des thématiques environnementales ont été réalisées. Il convient de signaler qu'une large concertation a été initiée. Elle a vu en décembre 2010 l'organisation de :

- Six (6) journées de sensibilisation des élèves du primaire et du secondaire sur la connaissance des problèmes environnementaux globaux, leurs résolutions, l'hygiène et assainissement, la connaissance de l'éducation environnementale, les instruments pédagogiques, les méthodes pédagogiques privilégiées en éducation environnementale ;
- Trois (3) conférences régionales sur les Changements Climatiques et les problèmes environnementaux globaux à Gaoua, Bobo et Dori ;
- Formation de deux (2) cohortes de trente (30) enseignants dans les arrondissements de Bogodogo et de Sig Nooghin sur la connaissance des problèmes environnementaux globaux, leurs résolutions, l'hygiène et assainissement, la connaissance de l'éducation

environnementale, les instruments pédagogiques, les méthodes pédagogiques privilégiées en éducation environnementale ;

- quatre (4) ateliers de formation dont 2 au profit des enseignants et 2 au profit des encadreurs pédagogiques de Gourcy et Dédougou ;
- trois (3) ateliers d'intégration des contenus d'éducation environnementale dans les programmes d'enseignements du préscolaire, du primaire et du secondaire.
- des réflexions sur la mise en place d'un comité de suivi de l'EEDD dans ces arrondissements avec la mairie, la DREBA, DGACV, LVIA, IDS

Aussi, le Burkina Faso à travers la DEE (Direction de l'Education Environnemental) a participé du 05 au 10 juin 2010 au Brésil à la CONFINT (Conférence International)des enfants et adolescents sous le thème « prenons soin de la planète »

A.II.6.c Evaluations environnementales

✚ Etat d'exécution des activités au 31 décembre 2010

En matière d'évaluations environnementales les activités ont porté sur l'Examen et la validation des rapports d'Etude d'Impact Environnemental (EIE), Notice d'Impact Environnemental (NIE), Audit Environnemental (AE).

Au total 111 dossiers ont été examinés et 40 avis motivés ont été délivrés. Les autres avis motivés sont soit introduits pour signature ou en préparations.

Des démarches sont également entreprises en vue de la nomination d'enquêteurs pour la réalisation d'enquêtes publiques dans le cadre de neuf (9) projets nécessitant chacun une Etude d'Impact sur l'Environnement.

Les activités de suivi environnemental ont concerné les projets et programmes de développement à savoir le Projet d'Appui Décentralisé au développement Rural des provinces de la Gnagna et du Kouritenga, le Millenium Challenge Account (MCA-BF) et le Compact et PAFICOT.

A.II.6.d Radioprotection et de sureté Nucléaire

✚ **Situation sur la mise en œuvre de la mesure relative à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités nationales en radioprotection**

Des actions de formation, d'information et de sensibilisation ont été exécutées courant 2010. Il s'agit notamment de :

- l'organisation d'une session de formation de personnes compétentes en radioprotection officiant dans le secteur minier du 10 au 14 mai 2010 ;
- l'organisation d'un cours international sur les systèmes nationaux de contrôle et de comptabilité des matières nucléaires en collaboration avec le département des garanties de l'AIEA tenue à Ouagadougou, lequel cours a connu la participation de 12 pays africains ;
- la réalisation d'une mission d'experts de l'AIEA pour évaluer les capacités du Burkina Faso en matière de sureté et de sécurité nucléaires ;
- la tenue de sessions de sensibilisation au profit des forces de défense et de sécurité, des professionnels des mines et des travaux publics.

Etat d'exécution des activités au 31 décembre 2010

En matière de radioprotection et de sûreté nucléaire, les activités suivantes ont été exécutées pour le renforcement du cadre législatif et réglementaire avec notamment :

- la relecture de la loi du 26 avril 2005 portant sûreté nucléaire et protection contre les rayonnements ionisants conformément aux standards internationaux et en collaboration avec l'AIEA ;
- l'adoption en Conseil des Ministres du décret portant gestion des déchets radioactifs ;
- la signature de l'arrêté conjoint portant tarification et modalités de répartition des taxes issues des prestations de l'ARSN ;
- l'élaboration de cinq (05) guides de bonnes pratiques dans différents domaines (industrielle, irradiateur, panoramique dentaire, scanographie, jauge de densité) ;
- l'adoption de la politique nationale en matière de radioprotection et de sûreté nucléaire. A l'heure actuelle, le projet de politique est disponible ;
- l'adoption du plan national d'urgence radiologique. Le décret créant le comité est en cours d'adoption ;
- la signature de protocoles d'accord avec les structures partenaires de l'ARSN. Il s'agit notamment des Douanes, la Santé, la Police, la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers, le BUMIGEB (Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina) . A l'heure actuelle, les projets desdits protocoles ont été élaborés et sont en cours de validation ;
- la délivrance des autorisations pour l'importation et l'utilisation des sources de rayonnements. A ce jour, une trentaine d'autorisations d'importation et d'utilisation de sources de rayonnements ionisants et d'équipements associés ont été délivrées. Ces différentes autorisations ont été accordées aux structures œuvrant dans les secteurs de la santé, des mines et des travaux publics.

En outre, des actions d'inventaires des sources de rayonnements ionisants ont été initiées et sont en cours. A terme, elles devraient permettre de faire la comptabilité des sources radioactives présentes sur l'ensemble du territoire national. De plus, des actions d'information et de sensibilisation en matière de radioprotection et de sûreté nucléaire ont été menées dans la région du Sud Ouest (Gaoua), et dans la région du Centre (Ouagadougou).

En matière d'inspections, toutes les procédures d'inspection ont été élaborées. De plus, les opérations d'inspections ont concerné des installations sanitaires (radiologiques), minières, industrielles et de recherche dans la région des Hauts Bassins (Bobo-dioulasso), Sahel (Dori, Djibo), Centre Nord (Kongoussi).

A.II.7 Etat d'exécution financière et allocation budgétaire

A.II.7.a Eau potable et assainissement des eaux usées et excréta en milieu rural

Le montant total dépensé pour les réalisations des ouvrages d'approvisionnement en eau potable est d'un montant de 13509,5 millions FCFA sur une prévision de 22377,7 millions FCFA soit un taux d'exécution de 60,37%.

Le bilan financier se reparti comme suit :

Tableau 7 : Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)

Ouvrage d'AEP		Programmation 2010	Réalisation au 31 décembre 2010	Taux d'exécution (%)
FORAGES	Forages neufs	18 280,3	11 073,6	60,6
	Forages réhabilités	3 323,5	1 742,3	52,4
PUITS MODERNES	Puits modernes neufs	170,4	388,9	228,2
	Puits réhabilités	66,5	42,5	64,0
AEPS/PEA	AEPS neufs	66,5	42,5	64,0
	AEPS réhabilités	470,5	219,7	46,7
Total		22 377,7	13 509,5	60,37

Source : Rapport 13ème CNP/PN-AEPA, 2011

Le montant total dépensé pour les réalisations des ouvrages neufs d'assainissement EUE est d'un montant de 2 817,8 millions FCFA sur une prévision de 6 891,1 millions de FCFA soit un taux d'exécution relativement faible de 40,89 %.

Les dépenses se répartissent comme suit :

Tableau 8 : Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)

ouvrages d'AEUE	Nouvelles réalisations		
	Programmation 2010	Réalisation au 31 décembre 2010	Taux d'exécution (%)
Latrines dans les Ecoles	2932,6	874,1	29,8
Latrines dans les CSPS	415,7	245,0	58,9
Latrines dans les lieux publics	1161,5	367,2	31,6
Latrines familiales	2381,3	1331,5	55,9
Total	6891,1	2817,8	40,89

Source : Rapport 13ème CNP/PN-AEPA, 2011

33,8 millions FCFA ont été dépensés pour les réalisations de puisards domestiques et les réhabilitations de latrines.

Tableau 9 : Répartition des financements acquis selon les sources (en millions de FCFA)

	Budget 2010	Part du Budget (%)	Montant dépensé	Taux d'exécution
ETAT	5, 230	12,1	4, 778	91,4
COMMUNES	2, 377	5,5	1, 066	44,9
ONG	4, 334	10,0	3, 380	78,0
AUTRES	0,511	1,2	2, 196	429,7
PTF	30, 703	71,1	16, 213	52,8
Total	43, 156	100	27, 634	64

Source : Rapport 13ème CNP/PN-AEPA, 2011

Le montant global des financements acquis en 2010 au profit du sous secteur de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 43 156 millions de FCFA. Le montant total dépensé au cours de l'année est de 27 634,9 millions de FCFA soit un taux 64%. Ces dépenses se répartissent entre les charges récurrentes et les investissements.

Selon les sources de financement, les partenaires techniques et financiers apportent la plus grande part du budget (71,1%) suivi par l'Etat (12,1%) puis par les ONG (10%). On note cependant que le budget des projets (PTF) n'est exécuté qu'à 52,8 %.

A.II.7.b Assainissement et amélioration du cadre de vie

Au titre de l'exercice budgétaire 2010 un montant total de 3 162,041 millions de FCFA était alloué au MECV au titre des investissements exécutés par l'Etat (titre V). Pour l'assainissement et le cadre de vie, il n'y avait pas eu d'inscription mais après les réaménagements budgétaires une dotation de 116,720 millions a été allouée pour les aménagements paysagers dans le cadre du cinquantenaire. Au 31 décembre 2010 l'exécution de cette dotation s'élève à 116,720 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 100%.

B. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA REVUE ANNUELLE D'AVRIL 2010 ET DE LA REVUE A MI-PARCOURS D'OCTOBRE 2010 DU CSLP

Au titre de la revue d'avril 2010 du CSLP et CGAB-CSLP, il a été recommandé à la CST/EA-CV d'assurer la mise en œuvre effective des mesures prioritaires identifiées lors de la revue conjointe du PN-AEPA et du PAGIRE de mars 2010.

Des enseignements tirés de la 3ème Revue conjointe (celle de 2010), il est ressorti la nécessité de mieux préparer et organiser les travaux des revues à venir, la nécessité d'exécuter les recommandations et d'en assurer un suivi régulier entre chaque revue. Ces préoccupations ont conduit à proposer un certain nombre d'aménagements au sein du nouveau Cadre Partenarial tels que la mise en place d'un secrétariat technique et de cinq (5) groupes thématiques issus de la revue qui ont été opérationnels tout au long de l'année 2010.

Le bilan des travaux de la revue conjointe 2011 fait ressortir que trois (3) mesures prioritaires ont été totalement mises en œuvre contre quatre (4) en cours de réalisation. Le récapitulatif se trouve à l'annexe 4.

Au titre de la revue à mi-parcours d'octobre 2010 du CSLP et CGAB-CSLP, Il a été recommandé à la CST/EA-CV de rendre disponible, dans les meilleurs délais, des indicateurs consensuels prenant en compte "l'aspect qualité de l'eau" de concert avec l'INSD et le Conseil National de la Statistique.

Lors des travaux préparatoires de la revue conjointe 2011 du PN-AEPA et du PAGIRE, l'une des questions traitées par le groupe thématique N°5 « Suivi évaluation du PN-AEPA » est : comment rendre disponibles des indicateurs consensuels sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sur le plan national et international pour le suivi des OMD ?

Ces travaux regroupant l'ensemble des structures impliquées (DGRE ; ONEA ; DGAEUE ; INSD ; SP/CNS...) ont permis de retenir trois (3) mesures à mettre en œuvre en 2011 dont une prioritaire :

- élaborer un document présentant les définitions, méthode de collecte, mode de calcul et normes utilisés pour les principaux indicateurs de suivi évaluation du PN AEPA (mesure prioritaire) ;

- soumettre le document des indicateurs de l'AEPA au Conseil National de la Statistique pour validation ;
- communiquer sur les différences observées entre les deux taux d'accès à l'eau potable calculés par l'INSD/JMP et PN AEPA.

C. DIFFICULTES RENCONTREES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS

C.I Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions

C.I.1 Eau potable et Assainissement des Eau Usées et Excrétas

C.I.1.a Eau potable et Assainissement des Eau Usées et Excrétas en milieu rural

De façon générale, la réalisation des travaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est confrontée à des difficultés dans la passation des marchés dues en partie par la non maîtrise des procédures des bailleurs de fonds.

Au niveau des communes, on note l'insuffisance de compétences pour monter les dossiers d'appel d'offre (DAO) en conformité avec la réglementation en vigueur et le manque de financement pour s'attacher les services de professionnels. Plusieurs communes rurales ont des difficultés pour l'exécution des travaux de réhabilitation de forages pour ce qui concerne le transfert des ressources de l'Etat aux deux cent (201) communes en 2010. Les raisons sont entre autres : l'allocation tardive du transfert des fonds, les difficultés dans l'élaboration des projets de DAO, TDR ou spécifications techniques acceptables et dans des délais.

Pour faire face à ces difficultés, il faudrait :

- appliquer la rigueur nécessaire au respect des délais de traitement des dossiers d'appel d'offre (DAO) ;
- anticiper l'élaboration et le lancement des dossiers d'appel d'offre (DAO) ;
- faire respecter les propositions contenues dans les offres lors de l'exécution des marchés et procéder avec diligence aux paiements des décomptes des entreprises ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des communes.

C.I.1.b Eau potable et Assainissement des Eau Usées et Excrétas en milieu urbain

La cible du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain n'est pas atteinte à cause des difficultés liées aux procédures de passation des marchés. A cela s'ajoutent les longs retards des entreprises dans l'exécution des travaux. Il faut noter que le processus de résiliation est long et augmente considérablement les délais.

La mise en place des agréments techniques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement pourrait améliorer cette situation qui est aussi liée à la réglementation de marchés publics.

Pour ce qui concerne l'évolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain, des dispositions seront prises pour la prise en compte des réalisations des autres acteurs dans le calcul du taux d'accès. L'ONEA a élaboré des protocoles de collaboration avec ces structures pour la collecte et la transmission régulière des données sur les ouvrages d'assainissement construits. Aussi, l'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement

en cours de réalisation permettra d'établir la situation réelle de l'assainissement urbain et rural.

C.I.2 Environnement et Cadre de Vie

Les principaux facteurs de blocage des activités dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie y compris l'assainissement se présentent comme suit :

- le manque de moyens logistiques et financiers ;
- l'insuffisance ou l'absence des allocations budgétaires ;

Pour faire face à ces blocages, il convient de :

- faire un plaidoyer pour une augmentation significative des allocations budgétaires afin d'accroître les moyens logistiques et financiers qui sont indispensables à toute réalisation d'ordre physique ou non. L'acquisition de moyens financiers constitue un aspect important dans la programmation de façon objective des actions ainsi que leur suivi dans le temps et dans l'espace.

C.II Difficultés rencontrées dans le processus de suivi-évaluation des actions

Eau potable et assainissement des eaux usées et excréta

Dans la perspective de promouvoir la contribution efficace et cohérente de la CST/EA-CV dans le suivi évaluation du CSLP, il faudra assurer la cohérence des normes et définitions utilisées pour le calcul des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement familial par la DGRE/DGAEUE, l'ONEA et l'Institut national des statistiques (INSD) notamment.

Dans le domaine spécifique de l'assainissement familial, un dispositif efficace d'évaluation de l'accès n'est pas encore disponible.

Environnement et Cadre de Vie

En la matière, il faut noter l'insuffisance du dispositif de suivi évaluation des actions menées dans le secteur de l'environnement et du cadre de vie. Ce qui fait qu'il est difficile de capitaliser les données des différents acteurs agissant dans le domaine.

Pour ce faire, il convient de prendre des mesures idoines pour son opérationnalisation afin que le suivi des actions du secteur soit effectif.

CONCLUSION

Le Bilan annuel permet d'appréhender l'état d'exécution du PAP 2010, de relever les difficultés rencontrées et de faire des suggestions pour l'atteinte des objectifs pour les années à venir.

La mise en œuvre de certaines mesures prioritaires connaît un retard (situation de référence de l'assainissement familial).

Force est de souligner un manque de ressources financières pour l'élaboration des plans d'actions dans les domaines de l'environnement et du cadre de vie.

Au niveau des réalisations d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement, le bilan est encourageant même si les cibles des indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain en 2010 ne sont pas atteintes. Des mesures sont en train d'être prises en vue d'améliorer la situation dans les prochaines années.

D. ANNEXES

Annexe 1 : définitions des principaux indicateurs (extrait de la matrice sectorielle de performance 2010)

Libellé	Sens de l'indicateur / raison d'être	Définition	Méthode de calcul de l'indicateur	Source données / disponibilité
Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	OMD 7 - indic 30 Suivre l'accès à l'eau potable en milieu rural.	Pourcentage de population ayant accès à l'eau potable suivant les normes et critères en vigueur" (source Manuel de Suivi Evaluation)	population desservie selon les critères et normes définies*/population totale rurale. Niveau de précision : quartier/hameau de résidence.	- Rapport CNP/PN-AEPA - ouvrages : BD-INO - population : RGPH 2006. - Calcul taux d'accès : SIG OMD.
Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain **	OMD 7 - indic 30 Suivre l'accès à l'eau potable en milieu urbain	Proportion de la population urbaine ayant accès aux services d'eau potable de l'ONEA.	Population avec accès aux services d'eau potable de l'ONEA (par raccordement direct au service ou par borne fontaine ou PEA)** / population totale des agglomérations urbaines.	- Rapport de gestion + contrat plan. - population : RGPH 2006. - Renseignement annuel
Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural (à partir de 2011)	OMD 7 - indic 31 Suivre l'accès à l'assainissement familial en milieu rural	à définir en fin 2010	à définir en fin 2010	A définir en fin 2010
Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain	OMD 7 - indic 31 «Monitoring de l'accès à l'assainissement familial dans le périmètre ONEA"	Population ayant accès au service d'assainissement (par latrines VIP, TCM, latrines réhabilitées, fosses septiques ou par raccordement au service collectif) dans le périmètre ONEA	Population ayant accès au service d'assainissement (par latrine VIP, TCM, latrines réhabilitées, fosses septiques ou raccordement par service collectif)/ [population des centres desservis par ONEA]	Rapport de gestion annuel + contrat plan ONEA - population : RGPH 2006. - Renseignement annuel
Accroissement du nombre de centres de traitement des déchets	Améliorer le dispositif de gestion des déchets	Le nombre de nouveaux centres de traitement des déchets	Nombre de centres de traitement à la période cible moins le nombre à la période de référence	DGACV/MECV

* L'indicateur porte sur les ouvrages communautaires uniquement. Normes en vigueur : points d'eau modernes (PEM) : se situe à une distance de moins de 1000 m du quartier/hameau de résidence, avec une densité maximale de 300 personnes par PEM; espérance de vie de l'ouvrage PEM est de 30 ans maximum. Bornes fontaines : à moins de 500 m avec une densité maximale de 500 personnes par BF. Des normes suivantes affectées aux PEM : seuls les PEM permanents et fonctionnels (eau pérenne) sont pris en compte dans le calcul.

Pour les PEM et les BF les normes de qualité des eaux considérées sont : Teneur en Nitrates : inférieure ou égale à 50 mg/l, Conductivité : inférieure ou égale à 1000 micro siemens.

** Il s'agit précisément du **Taux de desserte en eau des centres desservis par l'ONEA** : - La population ayant accès à un service d'eau potable de l'ONEA est calculée sur la base de 9 personnes par point de livraison (branchements actifs ou non) et de 300 desservies par borne fontaine (active ou non) jusqu'en 2010 et de 250 personnes à Ouagadougou et 300 personnes hors de Ouagadougou à partir de 2011. La population globale des agglomérations urbaines est calculée sur la base du dernier recensement et du taux de croissance adopté pour chacune d'elles.

Annexe 2 : Résultats des indicateurs au 31 décembre 2010

Libellés des indicateurs	Sources	Réal. fin 2009	Obj. 2010	Réal. 31/12/10	Observations
AXE 2 : GARANTIR L'ACCES DES PAUVRES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET A LA PROTECTION SOCIALE					
AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE					
Nombre de régions (partie rurale) ayant un taux d'accès supérieur à 52%	DGRE	9	10	8	Cette régression est due à l'intégration des données population 2006 dans le calcul du taux d'accès.
Nombre de nouveaux forages réalisés en milieu rural	DGRE	1 041	1 764		
Taux d'accès à l'eau potable (%) en milieu rural	DGRE	55%	56,5%*	56,63%	Objectif atteint
Taux d'accès à l'eau potable (%) en milieu rural	ONEA	72%	76%*	75%	Objectif non atteint
AMELIORER L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT FAMILIAL					
Nombre de nouvelles latrines familiales améliorées réalisées	DGAEUE/DGRE	7 546	15 000	11 923	
Taux d'accès à l'assainissement familial (%) en milieu rural	DGAEUE/DGRE	n.a	n.a	n.a	Ces chiffres seront disponibles à partir de 2011
Taux d'accès à l'assainissement familial (%) en milieu urbain	ONEA	19%	22%*	21,49%	Objectif non atteint
AMELIORER LE CADRE DE VIE					
Accroissement du nombre de centres de traitement des déchets	MECV/DG ACV	0	5	0	Le dépouillement des offres a été fait en 2009, mais le dossier est resté sans suite

n.a : non applicable

*les cibles fournies dans la matrice unifiée CSLP et CGAB-CSLP étaient provisoires, la matrice de performance du secteur eau assainissement a été validée le 16 Septembre 2010 et comporte les cibles définitives enregistrées ici.

Annexe 3 : Définitions et état de mise en œuvre des mesures au 31 décembre 2010

Programmes et sous programmes	Mesures	Définition des mesures	Etat de mise en œuvre au 31 décembre 2010	Observations	Structures responsables
AXE 2 : GARANTIR L'ACCES DES PAUVRES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET A LA PROTECTION SOCIALE					
AMELIORER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT ET LE CADRE DE VIE	Elaborer le plan d'actions de déchets solides	Mettre en place les orientations en matière de gestion des déchets solides	Non réalisée	Le document est cours d'élaboration. Le document de Stratégie et plan d'action national de renforcement des capacités des femmes transformatrices de déchets plastiques a été validé.	DGACV/MECV
	Elaborer le plans d'actions déchets liquides ; déchets gazeux ; eaux pluviales.	Mettre en place les orientations en matière de gestion des déchets liquides, gazeux et des eaux pluviales	Non réalisée	Pas de financement disponible pour réaliser cette mesure.	DGACV/MECV
	Elaborer le plan d'action en matière d'aménagement paysager ;	Mettre en place et en œuvre les orientations en matière d'aménagement paysagers	Réalisée	Le document a été validé en atelier en janvier 2010	DGACV/MECV
	Etablir la situation de référence de l'assainissement familial en milieu rural	Mesure stratégique pour suivre l'accès à l'assainissement en milieu rural en relation avec les OMD. La note technique établissant la situation de référence et la méthode de mise à jour du taux d'accès à l'assainissement familial servira de preuve de réalisation de cette mesure.	Partiellement réalisée	La réalisation est en cours. Les principaux résultats sont attendus au cours du 1 ^{er} semestre 2011.	DGAEUE/ONEA/DGRE INSD
	Valider le Budget Programme 2010-2012 du secteur de l'AEP et prendre en compte son financement dans les priorités du MAHRH.	Permet d'évaluer les performances de l'Etat sur le financement du secteur, assure la confiance des PTF. Sa validation au niveau du CNP/PN-AEPA servira de preuve.	Réalisée	Mesure réalisée. Le compte rendu du 11 ^{ème} CNP/PNAEPA constitue la preuve.	DGRE DAF-MAHRH

Annexe 4 : Récapitulatif de la mise en œuvre des mesures prioritaires de la revue conjointe 2010 du PN-AEPA et du PAGIRE

Mesures	Etat de mise en œuvre	commentaires
mesure N°1 : Faire une étude-bilan des réalisations des communes dans le cadre du transfert des ressources, et de celles de l'AGETEER et du FEER dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée par les directions régionales	Réalisée	Le consortium STTE (SAFEGE-TECNUM/TRACTEBEL ENGINEERING) mobilisé pour la réalisation de l'étude sus mentionnée, a livré deux rapports provisoires en janvier 2011
mesure N°2 : Développer les capacités des DRAHRH en vue de l'exécution partielle ou totale des crédits délégués par les 13 régions à partir de 2011	En cours de réalisation	Les capacités des DRAHRH ont été renforcées en ressources humaines et matérielles
mesure N°3 : Concevoir et mettre en œuvre un dispositif unifié de collecte, de traitement et de diffusion des données pour l'ensemble INO, S-SE et BPO basé sur le calendrier d'élaboration de la Loi de Finance.	Réalisée	Des outils unifiés et un chronogramme harmonisé sont élaborés. Le SSE est en charge du dispositif S-SE.
mesure N°4 : Etablir la situation de référence de l'accès à l'assainissement (EUE) d'ici fin décembre 2010	En cours de réalisation	Rapport sur les données RGPH et EICVM disponible. Enquête en cours.
mesure N°5.a : Pérenniser les points focaux communaux en prévoyant leur fonctionnement dans le budget de l'Etat à partir de 2011	Réalisée	Un montant de 63 180 000 de francs CFA est inscrit dans le budget de l'état 2011
mesure N°5.b : Compléter la formation des points focaux pour la collecte des données de l'assainissement EUE dès 2010	Non réalisée	La mise en œuvre de cette mesure ne sera effective qu'après l'établissement de la situation de la situation de référence prévue pour Avril 2011
mesure N°6 : Assurer la transmission par les DRAHRH du programme d'investissement AEPA aux communes au plus tard le 30 avril 2010.	Non réalisé	Pour les programmes/projets pilotés par la DGRE et les DRAHRH, 3 DRAHRH (Centre, Centre Sud et Est) se sont exécutés.
mesure N°7 : Capitaliser et partager les expériences d'assistance en maîtrise d'ouvrage communal d'ici octobre 2010	En cours de réalisation	L'état des lieux détaillés de toutes les études sur l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Communale, les TdR ainsi que les plannings ont été transmis aux membres du GT3 du CaPa.
mesure N°8 : Mettre en place les trois agences de l'eau des	En cours de	l'agence de l'eau des Cascades a été créée le 22 mars 2010 après celle du Mouhoun

Cascades, du Liptako et du Gourma et opérationnaliser les agences de l'eau du Mouhoun et du Nakanbé	réalisation En cours de réalisation	intervenue le 20 janvier 2010. Les agences de l'eau du Gourma et du Liptako, ont été également mise en place mais avec un retard. L'agence de l'eau du Nakanbé connaît un début d'opérationnalisation
mesure N°9 : Elaborer un Budget Programme par Objectif (BPO) 2011-2013 de la GIRE, d'ici fin septembre 2010 en vue de la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds avant fin 2010.	Non réalisée	La mise en œuvre de cette mesure a connu un retard.